

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour le mardi 20 juin 2017 à 18h30.**

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017

3. Rapports de commission

- Sociale du 29 mai 2017 ;
- Aménagement du 30 mai 2017 ;
- Conjointe Finances et Routes et infrastructures du 6 juin 2017 ;
- Culture et loisirs du 7 juin 2017 ;
- Juridique du 8 juin 2017 ;
- Routes et infrastructures du 12 juin 2017 ;
- Bâtiments et logement du 14 juin 2017 ;

4. Projets de délibération

17-10 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 200'000 F, destiné à la révision du plan directeur communal 2014, ainsi qu'à l'élaboration d'une charte des espaces publics.

17-11 Proposition du Conseil administratif relative à l'octroi d'une subvention d'investissement d'un montant maximum de 675'000 F, destinée à la participation de la commune au projet de déploiement de la fibre optique sur la commune. Réseau de l'Ultra large Bande avec la technologie Fibre to the Street / to the Building (FTTS/B) réalisé par Swisscom (Suisse) SA.

17-12 Attribution d'un capital de dotation de 350'000 F à la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.

5. Projet de résolution

Néant.

6. Droit d'opposition des Conseils municipaux

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la subvention de 5'000'000 F prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal en faveur du Centre Culturel de Châtelaine.

7. Projets de motion

17-03 Etude d'aménagement du préau de l'école de la Californie.

17-04 Enfouissement des lignes électriques.

17-05 FC St-Paul et son stade : discutons ensemble du futur.

8. Questions au Conseil administratif

9. Communications des membres du Conseil municipal

10. Communications du Conseil administratif

11. Naturalisations à huis-clos

Norberto Birchler
Président du Conseil municipal

Collonge-Bellerive, le 9 juin 2017